

Wielsbeke, 16-11-06

Les aspects écologique de sols stratifié Quick-Step

Nous prenons la liberté de vous informer correctement sur les aspects écologique de nos produits. Les sols stratifié en général et Quick-Step en particulier sont très positif en ce qui concerne l'impact sur l'environnement. Les aspects suivants sont à mentionner :

- Émission de VOC. VOC sont des composants organiques volatiles. Je vous ajoute un rapport sur l'émission de VOC de toutes les familles de la gamme Quick-Step (Quick-Step 700, 800 et 950). Veuillez remarquer que l'émissions de produits carcinogène est ZERO. Je peux vous assurer que les limites d'émission sont très basses et que la plus grande partie des émissions vient du bois, contenu dans le support HDF. On parle donc d'une émission d'un produit NATUREL. Finalement il y a des études très élaborées sur la toxicologie de ces produits. Il y a aucun argument pour dire que la moindre présence de un de ces produits est automatiquement un DANGER pour la santé. Sans oxygène, sans azote, sans de l'eau, etc... la VIE serait IMPOSSIBLE. Pour chaque VOC on a donc déterminé, à partir de quelle concentration ce produit est nuisible pour la santé. Une centième (x 0.01) de cette concentration est déterminée comme acceptable dans l'air intérieur. Si chaque produit serait présent avec cette concentration, la valeur R que vous trouvez dans le rapport serait 1. Remarquez dans les rapport que cette valeur est pour nos produits encore 5 à 50 fois plus bas !!
- Émission de formol. Je vous confirme que pour tous nos produits QUICK-STEP, on utilise un panneau support HDF qui a une classification E1, d'après la norme EN 717-2. En plus ce support est revêtu des couches de mélamine qui vont limiter encore d'avantage cette émission. L'émission de formol du produit fini est, par conséquent, aussi bien E1, mais au seuil inférieure de la fourchette. En fait, l'émission est comparable à celle du bois massif qui contient et émet lui-même du formol. E1 autorise une émission maximale de 120 µg/m³. Nous garantissons une émission de moins de 25µg/m³. Une émission de ZERO formaldéhyde est, avec tous nos respects, pas du tout réaliste ! Quoi faire avec le bois massif de construction, les meubles de bois massif, etc.... Dans notre vie quotidienne il y a une présence continue de formol et ceci a toujours été le cas dans le passé ! Même le corps humain contient du formol et ce produit est essentiel pour la vie. La classification « carcinogène » est basée sur des études discutables et il se passe une discussion forte à ce sujet dans le monde entier.
- Aspect écologique. EPLF, la fédération de producteurs de revêtements de sol stratifié, a conduit une étude sur l'impact de ces produits en comparaison à d'autres revêtements de sol. La conclusion de cette étude, qui évalue le cycle de vie du produit, de l'origine des matières premières jusqu'à la destruction du sol stratifié est que ces produits sont très efficaces en ce qui concerne la durabilité, pollution, réduction de consommation d'énergie et de matériel, etc... On confirme aussi que Quick-Step dispose d'un appareil de production ultramoderne qui correspond aux standards les plus sévères en ce respect.
- La CPD (la directive sur les produits de la construction du CEE) a résultée en une norme harmonisée pour les sols stratifié, EN 14041, par respect à l'hygiène, la santé

et la sécurité. Quick-Step correspond largement à cette norme dans son intégralité.
Tous nos produits sont par conséquent labelés CE.

J'espère que cette information vous sera utile. En cas de questions supplémentaires ou additionnelles, n'hésitez pas à me contacter de nouveau.

Salutations distinguées,

Dr. Theo Smet, directeur services techniques.

Mail: theo.smet@quick-step.com Tel : +32 56 67 52 37 Fax : +32 56 67 52 39

